

AR Prefecture

063-216300566-20231208-2023_51_1-DE
Reçu le 11/12/2023
Publié le 11/12/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BROUSSE

Séance du 8 décembre 2023

Nombre de
membres :

En exercice	11
Présents	9
Procurations	1
Votants	10

L'an **deux mille vingt-trois** le **vendredi 8 décembre à 20 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BROUSSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. DUGNAS Sébastien, Maire.

Présents : MMES ECHALIER Marilyn, CAVATZ Marie-France, GRAZON Roseline, RODRIGUEZ Sandrine ; MM DUGNAS Sébastien, BONNET Christian, FONTENETTE Alexis, FOUGERE Gilles et VAISSE Bernard.

Date de la
Convocation :
01/12/2023

Absents ayant donné procuration : M. GUILLY Philippe représenté par M. FOUGERE Gilles

Absent : M. FAURIAT Jonathan

VOTES :
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance désigné : Mme ECHALIER Marilyn

Annule et remplace la délibération 2023_51 (erreur sur montant)

**Délibération
N°2023_51_1**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il est nécessaire de revoir le tableau de programmation des travaux dans le cadre du Fonds des Initiatives Communales (FIC) pour les années 2024, 2025 et 2026.

Objet :

Il invite l'assemblée à déterminer son choix.

**Fonds des
Initiatives
Communales
(FIC) 2023-2026 –
Tableau de
programmation
2024-2026**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

→ **Prévoit** dans le cadre du FIC les réalisations suivantes :

2024 :

Projet 1 : Rénovation ancienne poste pour un montant de 109 100,00 € HT

Projet 2 : adressage pour un montant de 11 508,96 € HT

2025 : -

2026 :

Projet 1 : Réfection voirie communale pour un montant de 129 392,00 € HT

→ **Charge** Monsieur le Maire de renseigner et faire parvenir l'imprimé transmis par le Conseil départemental reprenant ce qui précède.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en préfecture le 11/12/2023
et publication le 15/12/2023

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme
Le Maire,
Sébastien DUGNAS

